

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 8 octobre 2010

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2010-12-6-2

**Service consulté**

**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES ET  
SOUTIEN A L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT  
(RÉPARTITION DE CRÉDITS- C731 ET C732)**

Résumé : *Le présent rapport propose l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations BUFO, SPA de COLMAR, SPA de MULHOUSE, Via la ferme et Observatoire de la Nature de COLMAR, en conformité avec les enveloppes « Soutien à la vie associative et aux collectivités » (C732) et « Soutien à l'Education à l'Environnement (C731) fixées lors du vote du BP 2010 en date du 9 décembre 2009 et après soumission à la Commission de l'Agriculture de l'Environnement et du cadre de Vie réunie le 29 juin 2010. Le montant total des aides proposées est de 20.000 € pour le Soutien à la Vie Associative et 2.300 € pour le Soutien à l'Education à l'Environnement.*

Après examen du rapport n°CG-2009-5-6-3, relatif à l'environnement naturel, l'Assemblée Départementale a décidé le 9 décembre 2009 d'inscrire un crédit de 2.170.000 € dont 200.000 € au titre des investissements et 1.970.000 € au titre du fonctionnement pour la politique de soutien à la vie associative et aux collectivités et un autre crédit de 1.122.000 € dont 200.000 en investissement et 922.000 € en fonctionnement pour la politique de soutien à l'éducation à l'environnement. Elle a également donné délégation à la Commission Permanente pour attribuer ces crédits aux différents bénéficiaires, laquelle a procédé à la première répartition dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les présentes demandes sont parvenues ultérieurement aux services et concernent :

- Pour le soutien à la vie associative, les associations BUFO, SPA de COLMAR et SPA de MULHOUSE ;
- Pour le soutien à l'éducation à l'environnement, les associations « Via la ferme » et « Observatoire de la Nature » de Colmar.

## **SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COLLECTIVITES**

### **Association BUFO - Etude et protection des amphibiens et reptiles d'Alsace**

BUFO travaille en partenariat régulier avec les collectivités territoriales alsaciennes et présente une demande de subvention 2010 d'un montant total de 5.000 € (7.200 € en 2009).

La première action proposée est relative à une étude de la Chytridiomycose, épizootie sévissant depuis quelques années au niveau mondial et provoquant une très forte mortalité chez les amphibiens. La présence de cette mycose est soupçonnée en Alsace mais à ce jour non établie. L'aide de la collectivité viserait à financer les analyses de laboratoire, le reste du protocole étant assuré par l'association (1.000 €).

La seconde action proposée est relative à la déclinaison locale du plan national d'étude du Crapaud vert, espèce classée au livre rouge des espèces menacées et présente dans le Haut-Rhin. La première partie de l'étude a été réalisée en 2009.

L'année 2010 serait consacrée au suivi des sites favorables à l'espèce et à la définition des mesures de sauvegarde et d'aménagement des milieux (4.000 €).

Il vous est proposé l'attribution d'une aide de 5.000 € en fonctionnement à l'association BUFO pour ces deux actions, étant précisé qu'il sera demandé à cette structure un compte rendu détaillé des travaux et les résultats de l'étude relative à la Chytridiomycose. Cette aide sera prélevée sur le Programme C732 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

### **Associations SPA de COLMAR et environs et SPA de MULHOUSE**

Les SPA du Haut-Rhin sont régulièrement aidées, plus particulièrement au titre du fonctionnement des refuges, les fourrières étant du ressort des communes adhérentes. La SPA de COLMAR nous sollicite pour un montant de 10.000 €, identique à l'aide attribuée les années précédentes. La SPA de MULHOUSE nous sollicite pour une aide de 12.000 € en fonctionnement et de 10.000 € en investissement.

- Concernant la demande de COLMAR, la situation budgétaire justifierait un soutien à hauteur de la demande. Il est à noter que cette association devrait, dans un avenir assez proche, déménager dans de nouveaux locaux, dont la construction est prévue au nord de COLMAR (Waldeslust) sous maîtrise d'ouvrage de la CAC. Notre collectivité a déjà délibéré, en octobre 2008, en vue d'une participation au financement de cet ouvrage, pour un montant de 523.800 € soit 30% du coût du projet HT.
- Concernant la demande de MULHOUSE, l'association dispose d'une réserve de trésorerie très importante et sans rapport avec ses besoins courants en fonctionnement, soit 1,6 M€ d'actifs circulants en 2009. Afin de tenir compte de cette situation particulière, il est proposé de ne retenir que 50% de l'aide au fonctionnement antérieurement accordée et de ne pas intervenir en investissement.

Il vous est proposé l'attribution d'une aide de 10.000 € en fonctionnement à l'association SPA de COLMAR et de 5.000 € en fonctionnement à l'association SPA de MULHOUSE. Ces aides seront prélevées sur le Programme C732 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

## **SOUTIEN À L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

### **Association Via la Ferme d'ASPACH le HAUT**

Deux journées à la fois festives et pédagogiques ont été organisées les 4 et 5 juin sur le parvis de l'Hôtel du Département pour les 10 ans des GERPLAN. L'association Via la Ferme a proposé d'assurer une animation pendant les 2 jours sous la forme d'une « *mini ferme* » (chèvres, poules, lapins, cochon) accompagnée de nombreux ateliers adaptés aux enfants (ex : fabrication du beurre, calligraphie à la plume, ...). Ces activités ont remporté un vif succès notamment le 4 juin, lors de l'accueil des classes.

Il vous est proposé l'attribution d'une aide de 1.300 € en fonctionnement à l'association Via la Ferme au titre de cette intervention ponctuelle. Cette aide sera prélevée sur le Programme C731 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

### **Association Observatoire de la Nature de COLMAR**

Lors de ces mêmes journées, décrites ci-dessus, l'association Observatoire de la Nature a été sollicitée pour assurer une animation pendant les 2 jours sur le thème de la défense de la biodiversité. Ces animations ont été très appréciées.

Il vous est proposé l'attribution d'une aide de 1.000 € en fonctionnement à l'association Observatoire de la Nature au titre de cette intervention ponctuelle.

Il est à noter que la différence de traitement des dossiers Via la Ferme et Observatoire, pour une même manifestation, s'explique par les moyens particuliers mis en œuvre par Via la Ferme (transports, animaux et 3 personnes sur le stand). Cette aide sera prélevée sur le Programme C731 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

Ces propositions d'attribution de subventions ont été préparées conformément aux crédits inscrits dans le cadre du BP 2010.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER